



Mairie de
30130-SAINT PAULET DE CAISSON

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,
nous empruntons celle de nos enfants »

Antoine de Saint-Exupéry

BROC Gérard
04.66.90.75.21
brocgdd@wanadoo.fr

Saint Paulet de Caisson le 20 juin 2019.

Monsieur Nicolas KARR

Directeur de l'Agence Territoriale ONF Gard Hérault.

505 Rue de la Croix Verte

34.090 MONTPELLIER

Monsieur le Directeur ;

Plusieurs personnes, dont de nombreux membres de mon association engagés dans la protection de l'environnement, m'ont fait part de leurs inquiétudes face à une exploitation très agressive de la forêt domaniale de Valbonne.

Il est certes normal et nécessaire qu'une forêt soit exploitée en termes de rentabilité, mais une « surexploitation » tel que cela semble être le cas, présente plusieurs effets néfastes.

- Effets paysagés, avec une forêt zébrée par des coupes de bois réalisées de façon trop parallèles.
- Effets d'érosion des sols par des ouvertures de chemins d'exploitation disproportionnés.

Si un de vos agents locaux pouvait se rendre disponible afin de venir en mairie de Saint-Paulet de Caisson expliquer le bien fondé de vos actions d'exploitation de la forêt domaniale je serais à votre entière disposition afin d'organiser ce type de réunion.

Je profite également de cette correspondance pour vous signifier ma propre inquiétude face à la pérennité de ce site exceptionnel de Valbonne classé « Natura 2000 ».

Ce prototype de forêt méditerranéenne a été fortement éprouvé par le stress hydrique de 2017 avec pour conséquences la mort de nombreux résineux ainsi que la déstabilisation d'autres essences.

De plus, cet espace de verdure subit de plein fouet la pression touristique passant par les vacanciers, les randonneurs, les cyclistes VTT, les motos et véhicules à moteur tout terrain de plus en plus nombreux et agressifs.

Le changement climatique, la pression touristique ainsi qu'une surexploitation forestière risquent de mettre à mal autant la flore que la faune de cette forêt remarquable.

C'est dans ce sens que nous sollicitons de votre part d'intégrer dans votre plan d'aménagement forestier du domaine de Valbonne des zones d'étude et de protection sous forme de réserves biologiques dirigées, voire même intégrées pour ses ripisylves les plus remarquables.

Dans le cadre de cette démarche nous serions même partie prenante afin de participer, voire essayer d'intégrer à ce projet les communes ou particuliers riverains qui le souhaiteraient.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur d'Agence, l'expression de mes sentiments les meilleurs et salutations distinguées.

Le président de l'association «Terre d'Avenir »

Gérard BROC

Copie pour information de cette correspondance à :

- Monsieur le Maire de la commune de Saint-Paulet de Caisson.
- Madame la Députée de la circonscription.
- Madame Claire LAPEYRONIE Vice-présidente déléguée à l'environnement de l'Agglo « Gard Rhodanien »